L'objectif de l'entreprise et de l'ensemble du Groupe Raiffeisen est non seulement de fournir des services de paiement de la plus haute qualité, mais aussi une gouvernance d'entreprise durable et d'assumer la responsabilité sociale qui y est associée. Notre rôle dans le monde des affaires se caractérise par notre responsabilité envers toutes les parties prenantes, en particulier nos clients, nos collaborateurs, nos fournisseurs et le Groupe Raiffeisen dans son ensemble. Ces valeurs sont exposées dans notre Code de conduite, qui constitue la base d'une culture d'entreprise conforme aux prescriptions légales et fondée sur des principes éthiques.

Bien que ce Code de conduite soit contraignant en interne, c'est-à-dire pour les employés du Groupe RBI, il n'impose aucun droit ou obligation à des tiers.

Tous les partenaires commerciaux et les tiers coopérants agissant au nom ou pour le compte du Groupe RBI sont censés adopter les règles et normes contenues dans le présent Code de conduite.

Code de conduite sur le site Internet du Groupe RBI